

WERNER KNEUBÜHLER

CH. DES CRÊTS 38
CASE POSTALE 140

1024 ECUBLENS

☎ PRIVÉ (021)697.30.20
] NATEL (079)581.82.79
☎ FAX (021)697 30 21
✉ EMAIL werner@kneubuhler.ch

ECUBLENS, LE
11 mars 2012

A M. LE PRÉSIDENT DU
CONSEIL COMMUNAL
DE ET À

1024 ECUBLENS

N/RÉF.: WK
V/RÉF.:

Monsieur le Président,

DÉMISSION DU CONSEIL COMMUNAL

Par ces quelques lignes je vous fais part de ma démission du Conseil communal avec effet immédiat.

Pour acquitter la tâche que m'a confiée le peuple lors de mon élection il faut être motivé, disponible et/ou voire combatif.

En ce qui me concerne je n'ai plus la première de ces qualité, la motivation.

J'ai assumé avec un réel plaisir et enthousiasme la mission que votre Conseil m'a confiée lors de la précédente législature en qualité de secrétaire suppléant, mission qui m'a permis de partager des moments enrichissants avec des personnalités dévouées, sincères et dépourvues d'une quelconque animosité, toutes ayant à cœur de mettre en avant le bien de la communauté.

J'ai également eu la chance de pouvoir prêter mon concours à notre secrétaire du Conseil M. Michel Häusermann qui fait preuve en permanence d'un humanité exceptionnelle et qui a le sens de l'efficacité et des responsabilités.

Les différents présidents de votre Conseil m'ont également permis de constater leur dévouement pour notre communauté.

Je profite de ces lignes pour les remercier pour leur travail, leur écoute et leur compagnie.

Comme je l'ai dit plus avant, ma décision est malheureusement due au motif principal d'une perte de motivation liée à une dégradation de l'ambiance de travail qui règne actuellement dans l'hémicycle et dans les organes de votre Conseil. Peut-être que je ne suis plus en mesure de relativiser certaines attitudes et/ou prises de positions, mais il est certain qu'il devient de plus en plus difficile de remplir la mission de conseiller...

Croyez, Monsieur le Président, à l'assurance de mes salutations distinguées.

WERNER KNEUBÜHLER

W. Kneubühler

Christian Rothen
Rue du Villars 34
1024 Ecublens

Conseil communal d'Ecublens
Monsieur José Birbaum
Président
Ch. de la Colline 21
1024 Ecublens

Ecublens, le 13 mars 2012

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Conseillers,

Par la présente, je vous adresse ma démission comme conseiller communal avec effet immédiat.

Comme je partirai en voyage prochainement pour plusieurs mois à l'étranger et je ne pourrai plus participer aux activités du Conseil communal.

J'ai eu énormément de plaisir à collaborer dans les diverses commissions et à assister aux séances du Conseil communal d'Ecublens pendant de nombreuses années et en garderai un excellent souvenir.

Je vous souhaite une bonne législature et suis certains que les décisions que vous prendrez le seront pour le bien des habitants de notre ville.

En vous priant de bien vouloir prendre note de ce qui précède, je vous adresse, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les conseillers, mes meilleures salutations.



Copie à: M. Michel Häusermann, secrétaire du Conseil communal



**Election du Conseil d'Etat du 11 mars 2012
Premier tour du scrutin
Procès-verbal communal
Statut verrouillé : Ecublens VD**

Formule 1

11.03.2012
15:56

Page 4 de 5

SUFFRAGES obtenus sur des bulletins	Sans dénomination	Total des bulletins
BÉGLÉ Claude	79	137
BERNHARD Maximilien	25	59
BROULIS Pascal	294	978
CHEVALLAZ Martin	36	77
CORDANI Tiziana	18	32
DE QUATTRO Jacqueline	267	944
DOLIVO Jean-Michel	48	98
FEKI Soufia	7	38
GÉTAZ Emmanuel	58	104
GORRITE Nuria	206	926
LEUBA Philippe	253	921
LUCCARINI Yvan	7	37
LYON Anne-Catherine	198	874
MAILLARD Pierre-Yves	370	1'144
MÉTRAUX Béatrice	186	900
MORAND Alexandre Guillaume	56	105
SANSONNENS Julien	28	70
VALLAT Patrick	30	77
VILLARD Roland	17	29
VOIBLET Claude-Alain	79	679
WYDLER Aurélie	14	42
Voix éparses	2	4
TOTAL	2'278	8'275

Observations :

Cette pièce tient lieu d'extraits de procès-verbal. Il doit être affiché au pilier public et transmis aux autorités compétentes selon les instructions.

Attesté conforme au procès-verbal

Le/la président-e du bureau

Le/la secrétaire



[Handwritten signature]

[Handwritten signature]

Conseil communal d'Ecublens

Rapport des délégués du conseil communal à l'Association pour l'accueil de jour des enfants du Sud-Ouest lausannois (AJESOL)

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les conseillers,

Les délégués du conseil communal d'Ecublens à cette association sont Christine Bolatdemirci, Maria Gordillo, Samuel Karlen et Nicole Roggo.

L'AJESOL est une jeune association puisqu'elle a été créée lors de son assemblée constitutive le 9 juin 2009.

Elle a pour but (article 4 des statuts) de constituer, gérer et développer un réseau conformément à la loi sur l'accueil de jour des enfants (LAJE) sur le territoire des communes de Chavannes-près-Renens, d'Ecublens et Saint-Sulpice.

Elle œuvre au maintien et au développement de places d'accueil de jour et bénéficie des subsides de la Fondation pour l'accueil de jour des enfants (FAJE).

Un premier rapport d'activité 2009-2010 a été rédigé par Mme Pascale Manzini qui préside l'AJESOL. Vous le trouvez aux pages 170 et 171 du rapport de gestion 2010 de la Municipalité.

Les structures du réseau sont les suivantes :

- Accueil familial de jour Ecublens-Chavannes-Saint-Sulpice
- Garderie Vanille-Chocolat Chavannes
- Garderie Vanille-Chocolat Ecublens
- Garderie Domino Ecublens
- Garderie les Bout'choux Ecublens
- Ô Berges Chavannes
- Garderie Capucine Chavannes
- La Plaine Chavannes

Elles offraient fin 2010 : 111 places d'accueil familial, 145 places en préscolaire et 60 places en parascolaire

On peut citer encore quelques chiffres extraits de l'exercice 2009-2010 :

- Le montant global des charges est supérieur à 7 millions et celui à la charge de la commune d'Ecublens s'élève à près de 2 millions dont la moitié est couverte par la participation des parents.
- Le coût de la place d'accueil est de 118.- par jour. Le tarif à charge des parents est déterminé en fonction de leur revenu selon un règlement fixant un certain nombre de critères.
- Les rétrocessions de la FAJE se montent à 18% de la masse salariale.

- Le budget de fonctionnement de l'AJESOL est estimé à 137 000.- pour 2012.

Les services communaux ont repris la gestion administrative et comptable des structures depuis la création de l'association notamment grâce à un logiciel BAMBINO améliorant leur relation avec l'administration communale et facilitant leur fonctionnement. Certaines adaptations sont en voie de réalisation et si la mise en place a été perçue comme contraignante au départ par les associations, mêlant bénévolat et professionnalisme, une décharge du travail administratif a été relevée et appréciée lors de la dernière assemblée.

Un excellent climat participatif des structures a été mis en évidence et des nouvelles collaborations ont vu le jour.

Pour les familles l'accessibilité aux places d'accueil du réseau selon des critères de priorité définis par un règlement est un atout important.

Si vous désirez obtenir davantage d'informations, vous pouvez consulter le site de la FAJE www.faje-vd.ch et un site internet AJESOL est actuellement en cours de réalisation.

Au nom de délégués communaux du conseil communal d'Ecublens :

Nicole Roggo



Ecublens le 21 mars 2012

Commune d'Ecublens
**Commission communale du fonds pour le
développement durable**

Rapport d'activité 06.2011 - 03.2012

La Commission communale du fonds pour le développement durable est composée de:

- Mme Danièle Petoud Leuba, Conseillère municipale,
- M. Ramiro Canedo, Chef de service,
- Mme Viviane Keller, Experte, Cheffe de l'Unité du développement durable de l'État de Vaud,
- M. Daniel Sage, Conseiller communal,
- M. Michele Mossi, Conseiller communal.

Dans sa nouvelle composition, suite aux élections de 2011, la commission s'est réunie 4 fois.

Après avoir pris connaissance de son cahier des charges et des dispositions communales pour le "fonds d'encouragement pour le développement durable", elle a analysé en détail le "Programme d'attribution des subventions" et y a apporté quelques modifications et précisions. Le programme modifié a ensuite été présenté à la Municipalité qui l'a adopté le 6 février 2012. Il est depuis en ligne sur le site Internet de la Commune, accessible à tout citoyen depuis la page d'accueil www.ecublens.ch.

À titre d'exemple, le fonds pour le développement durable soutien:

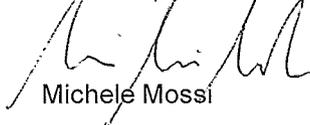
- l'analyse énergétique des bâtiments,
- l'assainissement des constructions,
- l'installation de capteurs solaires et d'unités de chauffage écologiques,
- une mobilité durable,
- le développement d'éléments naturels et paysagers écologiques.

Lors de ses 4 séances, la Commission s'est prononcée sur les diverses demandes de subvention qui ont été adressées à la Commune. Un rapport de l'état du fonds et des subventions octroyées figurera dans les comptes annuels.

Pour l'année 2012, la Commission a décidé de reconduire l'action de subvention de l'abonnement CFF demi-tarif avec une contribution de CHF 100.00 aux 100 premiers citoyens voulant acquérir pour la première fois cet abonnement. Le renouvellement par contre n'est pas subventionné.

Le fonds communal pour le développement durable étant encore peu connu, la Commission recherche actuellement des idées de promotion et des actions ciblées en faveur de la population. Toute idée externe sera la bienvenue.

Ecublens, le 29 mars 2012


Michele Mossi



**Conseil communal
Ecublens VD**

Ecublens VD, le 29 mars 2012

Type : Postulat Motion Amendement
 Autre (préciser) divers – Quartier solidaire

Sujet :
 Quartier solidaire préavis 5/2012

Monsieur le Président,
 Mesdames et Messieurs les conseillers,

Ce soir, vous avez voté et accepté les conclusions du préavis 5/2012 Mise en place d'une méthodologie "Quartiers solidaires" en faveur des aînés de notre ville. J'aimerais vous en remercier.

Comme vous avez pu lire dans le préavis, le diagnostique communautaire de notre ville a duré une année. Le travail a été accompli par les partenaires énoncés au bas de la page 2.

J'aimerais vous faire part du plaisir que nous avons tous eu et moi en particulier à œuvrer avec enthousiasme au sein du groupe Ressources pour le bien des habitants de plus de 55 ans de la plaine du Croset pour établir le diagnostique communautaire.

Toutes les séances ont été l'occasion de chercher à faire ce qui est de mieux pour le quartier du Croset.

J'aimerais aussi féliciter notre ancien membre du conseil communal M. Jean-Pierre Muller qui, avec son épouse Suzanne ont effectué un magnifique travail sur le terrain en animant le groupe habitants.

Je suis certain que tout le travail effectué avec beaucoup de volonté et avec l'accord que vous avez exprimé ce soir, encouragera les habitants du quartier du Croset, qu'ils aient plus de 55 ans ou pas, à poursuivre dans la voie tracée par le groupe de Ressources et Pro Senectute.

Je vous remercie de votre attention.

Nom, Prénom (Claude Masson

Signature : _____



Conseil communal
Ecublens VD

Ecublens VD, le 28 mars 2012

Type : Postulat Motion Amendement

Autre (préciser) Vœu.....

Sujet : Affichage lors d'élections

Au nom des 5 groupes politiques du Conseil communal, je formule le vœu que lors des futures élections, qu'elles soient fédérales, cantonales ou communales, la Municipalité charge les services de la commune de la pose des affiches électorales sur les panneaux officiels prévus à cet effet. Cette mesure permettrait de procéder au collage des affiches électorales sur les panneaux avant leur installation, dans les locaux de la commune, à l'abri et au chaud. On éviterait ainsi, comme ce fut le cas cette année lors du 1^{er} tour des élections cantonales, un retard de l'affichage en raison des conditions météorologiques.

La neutralité attendue du personnel communal affecté à cette tâche garantirait en outre un affichage équitable entre les différents partis politiques, évitant ainsi toute controverse. Avec cette mesure notre commune adopterait un procédé d'affichage identique à celui d'autres communes voisines, comme Prilly par exemple.

Les divers partis politiques s'engagent pour leur part, lors de chaque élection, à fournir les affiches électorales dans le délai fixé par la commune.

UDC ~~ABZ~~ ~~Albert P.~~

N. Maul
(Les Verts)

H. P. Gilbert
Muller

Nom, Prénom : Schaffner Germain

Signature :

Ecublens, le 29 mars 2012

Interpellation = Question

Sujet : Quelle politique pour la flotte des véhicules communaux ?

Monsieur le Président,

Mesdames et Messieurs les conseillers communaux, Mesdames et Messieurs les conseillers municipaux

J'ai découvert avec intérêt dans la presse l'article sur le nouveau camion de récolte des ordures des communes de Bussigny, Prilly et Renens.

Ce camion s'avère être le premier de son genre en Suisse, un modèle hybride fonctionnant sur une batterie de dernière génération.

Je vous lis un extrait de l'article paru dans 24Heures du mercredi 28 mars 2012 :

Un camion poubelle écolo sillonnera l'Ouest

Un camion hybride est mis en service à Bussigny, Prilly et Renens
Il est silencieux. A faible vitesse, c'est en effet un moteur électrique qui le tracte.

Ce n'est que passé les 20km/h que le moteur diesel de ce véhicule hybride de ramassage des ordures entre en scène.

Il sera opérationnel dans quelques jours, il sera utilisé pour le ramassage des déchets recyclables, tels que le verre et/ou le papier.

Ce camion permettra d'économiser 14 tonnes de CO² par année, soit une diminution d'environ 30% de la consommation de diesel.

Les batteries ont la même durée de vie que le camion.

Il coûte par contre de 15 à 20 % plus cher à l'achat, mais le coût global pour une collectivité publique devrait être le même que celui d'un camion traditionnel.

En effet on récupèrera sur les frais de fonctionnement ce qu'on perd à l'achat.

Voilà ma question :

Puisque la commune par l'entremise du programme de législature mais aussi au travers des programmes électoraux des différents partis, souhaite promouvoir les énergies renouvelables et une meilleure mobilité, je souhaiterais interpeler la Municipalité à ce sujet, à savoir quelles sont les options envisagées pour le futur du traitement de nos déchets.

Ce genre de véhicule est-il aussi à l'ordre du jour?

Et dans un ordre d'idées plus général, cette question peut s'élargir au parc de véhicules communaux dans son ensemble.

Je vous remercie pour votre attention.

A handwritten signature in black ink, consisting of several overlapping loops and a horizontal line at the bottom.

Michele Perlini

Un camion poubelle écolo sillonnera l'Ouest

Un véhicule hybride est mis en service à Renens, à Bussigny et à Prilly

Il est silencieux, le camion. A faible vitesse, c'est en effet un moteur électrique qui le tracte. Ce n'est que passé 20 km/h que le moteur diesel de ce véhicule hybride de ramassage des ordures entre en scène. L'engin a été présenté hier à Bussigny en première suisse par Swiss Recycling Services (S.R.S.), la société qui en a pris livraison. Cette filiale du géant français Veolia Propreté est en charge de la collecte des déchets dans plusieurs communes de l'Ouest lausannois.



A faible vitesse, l'engin reste silencieux. FRANCESCA PALAZZI

«Il sera opérationnel dans quelques jours à Renens, où il passera environ 60% de son temps, mais aussi à Bussigny et à Prilly,

explique Thierry Valenc, directeur de S.R.S. Arc lémanique. On l'utilisera pour ramasser des déchets recyclables, tels que le verre

ou le papier.» Construit par Volvo, ce camion permettrait d'économiser 14 tonnes de CO₂ par véhicule et par an, soit une diminution d'environ 30% de la consommation de diesel. Il est par contre plus cher de «15 à 20%», selon Thierry Valenc. «Mais le coût global pour une collectivité publique devrait être le même que celui d'un camion traditionnel, ajoutet-il. On récupère sur les frais de fonctionnement ce qu'on perd à l'achat.» **J.DU.**



Découvrez la vidéo du véhicule hybride
camion.24heures.ch



Conseil communal
Ecublens VD

Ecublens VD, le 29 mars 2012

Type : Postulat Motion Amendement

Autre (préciser) *Voeux*

Sujet :

Conseil intercommunal - Sécurité dans l'ouest lausannois

Monsieur le Président,

Mesdame, Messieurs

*j'émet le vœux que nos délégués au conseil
intercommunal - sécurité dans l'ouest lausannois
nous transmettent un rapport sur leur dernière
décision d'approuver le déménagement de Palacost
sur la commune de Prilly et de nous informer
sur les conséquences financières que va engendrer
un tel déménagement.*

Nom, Prénom :

Cartier Christophe

Signature :



Conseil communal
Ecublens VD

Ecublens VD, le 29 mars 2012

Type : Postulat Motion Amendement

Autre (préciser) ... Vœu

Sujet : Communications municipales transmises dans le même délai que les rapports

Les communications municipales constituent un document majeur, qui répond notamment à des vœux et questions de membres de notre Conseil et suscitent des remarques ou commentaires. Pour que ce document puisse être examiné par les groupes, il importe que les communications municipales soient transmises au Conseil communal dans le délai usuel, établi au vendredi précédent la séance plénière. Nous sommes conscients que cela conduirait au report de l'une ou l'autre des communications à l'échéance suivante : cela n'est pas vraiment regrettable, en regard du gain que permet l'examen des communications à tête reposée. Dès lors, la Municipalité planifierait ses communications lors de sa séance précédant la semaine de réunion du Conseil communal.

Nom, Prénom :

Zuziher Pierre

Signature :

[Signature]

Usurpation inadmissible

Vaud Libre dénonce le détournement des affiches de son candidat au second tour de l'élection au Conseil d'Etat, Emmanuel Gétaz.

Depuis le week-end dernier, dans plusieurs parties du canton, les affiches d'Emmanuel Gétaz sont recouvertes d'un autocollant de l'UDC. Cet autocollant fait croire qu'Emmanuel Gétaz soutiendrait le candidat Claude-Alain Voiblet et appellerait à voter pour ce dernier.

Vaud Libre appelle bien évidemment à voter pour son candidat, Emmanuel Gétaz, qui s'est maintenu au second tour pour offrir une alternative crédible au centre.

Vaud Libre exige donc que cesse immédiatement cette usurpation déloyale et invite l'UDC à contrôler ses troupes.

Vaud Libre étudie les éventuelles autres mesures à prendre.

A. P. Gétaz
29.03.2012

Renseignements : Jérôme Christen (079 213 42 56) – Patrick Sercomanens (079 254 81 02) –
Emmanuel Gétaz (079 221 80 35)